

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers / Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged / Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing / Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps / Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> | Bound with other material / Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available / Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées. |
| <input type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments / Commentaires supplémentaires: | | La couverture, le sommaire et les pages d'annonces publicitaires sont manquantes. Pagination continue. |

LA SEMAINE RELIGIEUSE DE QUEBEC

La Pentecôte

Les enfants de Dieu sont ceux qui sont
conduits par l'Esprit de Dieu.

Rom. VIII, 14.

L'Eglise emploie toute cette semaine à célébrer le grand mystère de la venue officielle du Saint-Esprit sur les apôtres et sur le petit nombre de fidèles qui constituaient alors l'Eglise naissante. Ils étaient environ cent-vingt, ceux-là même qui venaient d'être les heureux témoins du magnifique triomphe de N. S. Jésus-Christ dans son Ascension. En ce jour de la Pentecôte, comme ils étaient tous dans le silence et la prière, « il se fit tout à coup, disent les Actes, un bruit venant du ciel, comme d'un vent impétueux, et il remplit toute la maison où ils étaient assis. Et des langues comme de feu leur apparurent dispersées ; et le feu se reposa sur chacun d'eux. Et ils furent tous remplis de l'Esprit-Saint. » (Act. II. 2, 3, 4).

C'est à ce moment que le vaisseau de l'Eglise a été lancé sur les flots orageux de ce monde, invitant l'humanité entière à prendre passage à son bord pour se rendre au port de la bienheureuse éternité. Et de même que les habitants de l'Arche furent sauvés du déluge, tandis que tous les autres contemporains de Noé furent engloutis et périrent, de même tous ceux qui se réfugièrent dans la barque que dirige Pierre, sous le souffle puissant de l'Esprit de Dieu, échappent heureusement à la tempête que, depuis six mille ans environ, Satan a déchaînée sur le monde ; et le reste de l'humanité, emporté par les flots empestés, par l'haleine maudite de celui qui fut homicide dès le commencement, va se perdre à jamais dans le gouffre que Job appelle « cette terre de misère et de ténèbres où habite l'ombre de la mort, où tout est sans ordre et dans une éternelle horreur. » (Job. X, 22).

Et le catéchisme formule la même doctrine en disant : « Hors de l'Eglise, point de salut. »

« Le Saint-Esprit est la troisième personne de la Très Sainte-Trinité, vrai Dieu comme le Père et le Fils. Il procède du Père et du Fils, comme l'enseigne l'Eglise dans le *Credo*, « Il est, dit saint Augustin, l'amour et le lien du Père et du Fils. » C'est pourquoi il est appelé par excellence et spécialement, le Dieu d'amour. « Il est donc, continue Cornélius à Lapide, dans la société spirituelle, le lien par lequel tous les fidèles ne sont qu'un. Le corps de l'homme, composé de plusieurs membres, est vivifié par une seule âme : cette âme donne au corps la faculté de voir par les yeux, d'entendre par les oreilles, etc. De même, le Saint-Esprit possède et vivifie les membres du corps de Jésus-Christ, qui est l'Eglise.....»

Le Saint-Esprit éclaire et instruit..... Quel admirable docteur est l'Esprit-Saint ! s'écrie saint Grégoire ; il instruit soudain ceux qu'il veut ; il éclaire l'esprit aussitôt qu'il l'a touché ; son seul toucher est la science même. Car aussitôt qu'il éclaire, il change les affections humaines : on cesse d'être ce qu'on était, et l'on devient ce qu'on n'était pas. »

« Le Saint-Esprit fortifie tellement, qu'il rend invincible. Pierre sans l'Esprit-Saint, est vaincu par la voix d'une servante ; avec le Saint-Esprit, il est vainqueur des princes, des rois, et des empires..... Le Saint-Esprit donne la force de la vie ; et ce qui est impossible aux forces de la nature, devient possible et même facile par sa grâce, dit saint Bernard. »

« L'homme, par suite du péché, est chargé de neuf principales infirmités contre lesquelles le Saint-Esprit donne de grandes forces. La première, ce sont les maladies, les angoisses et tous les autres maux du corps et de l'âme. Le Saint-Esprit nous fortifie contre ces terribles épreuves, en nous les faisant accepter de la main de la Providence, et en nous portant même à en louer Dieu..... La seconde c'est l'ignorance qui affecte notre intelligence, le Saint-Esprit qui est le Dieu de lumière, la dissipe comme le soleil dissipe les ténèbres..... La troisième, c'est la faiblesse dans la volonté, le Saint-Esprit rend cette volonté inébranlable dans le bien..... La quatrième, c'est la pauvreté qui atteint notre mémoire ; le Saint-Esprit remplit cette faculté, non seulement de la connaissance du passé et du présent, mais même de celles des choses futures..... La cinquième, c'est l'infirmité dans l'esprit qui peut à peine résister à la concupiscence de la chair ; or, le Saint-Esprit nous rend si forts, que nous en triomphons... La sixième,

c'est la faiblesse de notre nature irascible ; le Saint-Esprit nous change en agneaux.....La septième, c'est la difficulté pour entreprendre les œuvres pénibles et héroïques ; le Saint-Esprit la fait surmonter : voyez les apôtres, les missionnaires, les vierges.... La huitième, c'est la peine pour persévérer dans l'obéissance et la ferveur ; le Saint-Esprit fait disparaître cette peine, et la change en une suave consolation.....La neuvième, ce sont les obstacles qui nous empêchent de prier et de méditer d'une manière convenable ; or, le Saint-Esprit demande pour nous par des gémissements inénarrables.....Le Saint-Esprit nous vient en aide pour vaincre toutes ces grandes difficultés, toutes ces grandes misères.

« Comme les images des objets ne peuvent être ni reçues, ni vues dans un miroir terni, dit saint Basile, ainsi l'homme ne peut recevoir la lumière du Saint-Esprit, à moins qu'il ne rejette le péché et l'affection de la chair. Voilà pourquoi le grand Apôtre écrit aux Ephésiens : « Ne contristez pas l'Esprit-Saint, dont vous avez reçu le sceau au jour de la Rédemption », c'est-à-dire au jour de votre baptême.

Disons donc, tous les jours de cette octave de la Pentecôte, avec saint Augustin : « Divin Esprit, inspirez-moi toujours de saintes actions, afin que je m'en occupe ; forcez-moi à les faire ; persuadez-moi de vous aimer, confirmez pour que je vous conserve : gardez-moi, pour que je ne vous perde point. »

Notre siècle met trop en oubli le culte du Saint-Esprit ; voilà pourquoi l'esprit du mal exerce tant de ravages autour de nous. L'esprit de foi baisse parce que l'action du Saint-Esprit se ralentit par notre faute : nous le négligeons et il se retire pour laisser la place à son ennemi. Aussi, que voyons-nous ? Les scandales abondent de toutes parts : au lieu de s'élever vers les choses célestes, *Sursum Corda* ! nos cœurs s'attachent aux vanités de ce monde, la soif de l'or et des jouissances emporte les plus belles intelligences dans les voies du déshonneur et de la ruine et le peuple, toujours porté à suivre les traces de ses chefs, emboîte le pas aveuglément, sans apercevoir le précipice où vont s'engloutir toutes ses aspirations d'autrefois : Religion, patrie, liberté, fierté nationale, et le reste. Et, ce qui est bien plus déplorable encore, l'enfer se réjouit de son triomphe contre un peuple privilégié entre tous, sur ce sol de la Nouvelle France.

Oh ! prions ! Demandons grâce de notre ingratitude passée, et supplions la Reine des Miséricordes de nous obtenir une nouvelle infusion du Saint-Esprit qui chasse nos illusions, en nous éclairant sur la vanité de nos désirs charnels et sur le prix ines-

timable de la vertu qui seule peut sauvegarder nos intérêts temporels en assurant notre salut pour l'éternité, selon cette parole de Notre divin Rédempteur : « Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et le reste vous sera donné par surcroît. »

Le monastère de l'Hôpital-Général de Québec

1618-1670

On a célébré, cette semaine, le deux-centième anniversaire de la fondation de cette maison des pauvres et des malades, qui n'a jamais cessé, un seul instant, de faire honneur à son fondateur, Monseigneur de Saint-Vallier. Il est donc naturel, en cette circonstance, de retracer, à grand traits, l'histoire de ce vétéran de nos monastères. Nous disons *vétéran* à bon droit, puisqu'il servait de résidence aux premiers missionnaires qui ont prêché l'Évangile sur les bords du Saint-Laurent, depuis soixante-quinze ans, lorsqu'il a été converti en Hôpital.

Les Récollets, arrivés à Québec en 1615, et désireux de fonder une habitation permanente, choisirent pour cela un endroit agréablement situé sur les bords de la rivière Saint-Charles, et dont ils firent l'acquisition en 1618. On s'y cabanna au printemps, dit le P. Leclecq; la première pierre fut posée solennellement le 3 juin 1620; l'église fut en état d'être bénite le 25 mai 1621, et dédiée à la Sainte Vierge sous le vocable de Notre-Dame des Anges. Cette église fut la première érigée dans les possessions françaises de l'Amérique Nord. La continuation des travaux permit, peu après, de loger non seulement les anciens religieux, mais encore ceux qui venaient d'arriver avec Champlain, et les petits sauvages auxquels était destiné ce monastère. Comme on peut le constater plus loin, les Récollets avaient adopté pour leur couvent un genre de construction semi-militaire, afin de se protéger contre les invasions des Iroquois.

Le Frère Sagard, qui vint à Québec en 1623, décrit ainsi ce nouveau couvent de Récollets dans son Histoire du Canada : « Notre petit couvent consacré en l'honneur de Dieu et de Notre-Dame des Anges est à une demi lieue de Québec, en un très bel endroit, et autant agréable qu'il s'en puisse trouver. Il est bâti sur une petite rivière que nous appelons de Saint-Charles, et les Montagnais *Cabire-Coubat* à raison qu'elle tourne et fait plusieurs pointes, par la quelle les barques peuvent aller de pleine mer jusqu'au premier saut, assez éloigné au-delà de notre couvent, et les chaloupes en toutes saisons. En basse mer il y

a un bon jet de pierre de notre maison à la rivière.....notre petite rivière.....produit une douce manne aux sauvages, du bon poisson et l'anguille en automne, de laquelle ils font sécherie pour leur provision d'hiver.....Les prairies qui la bordent sont émaillées de plusieurs belles fleurs.....notre jardin est aussi très beau et d'un bon fond de terre.....et n'était le nombre infini de moustiques et cousins qui s'y retrouvent comme en tout autre endroit du Canada pendant l'été, je ne sais si on pourrait rencontrer un meilleur et plus agréable séjour, car outre la beauté et la bonté de la contrée avec le bon air, notre logis est fort commode pour ce qu'il contient, ressemblant néanmoins plutôt à une maison de noblesse des champs que non pas à un monastère de Frères Mineurs.....Le corps de logis est au milieu de la cour comme un donjon, puis les courtines et les remparts faits de bois, avec quatre petits bastions aux quatre coins, élevés environ de onze à quinze pieds de rez-de-chaussée, sur lesquels nos religieux ont dressé de petits jardins à fleurs et à salades, d'où ils peuvent aller à notre chapelle bâtie de pierres, au-dessus de la maîtresse porte du couvent, environné d'un beau fossé naturel, qui circuit après tout l'alentour de la maison et du jardin avec le verger qui est d'assez grande étendue, tout fermé de palissades de pieux.....nous avons devant la porte de notre couvent une autre grande étendue de terre, qui nous a été donnée en échange par le sieur Hébert pour d'autres terres que nous avons défrichées proche de l'habitation ».

Les Jésuites arrivés à Québec en 1625, vécurent deux ans au monastère des Récollets, jouissant de la moitié du couvent, du jardin et de l'enclos défriché.

En 1629, Québec tomba aux mains des frères Kertk, et d'après le texte de la capitulation, les Récollets et les Jésuites durent quitter le pays, n'emportant avec eux que leurs robes et leurs livres.

1670-1692

Bien que la Nouvelle-France fut rendue à son roi en 1632, les Récollets, malgré leurs instances et leurs supplications, n'obtinrent qu'en 1670 la permission de revenir à Québec.

L'intendant Talon, leur protecteur, leur fit rendre tout ce qui leur avait appartenu avant 1629. La maison, d'abord pillée, par les anglais, suivant leur coutume, avait été occupée temporairement par les Jésuites après leur retour en 1632 ; puis quelques familles françaises s'y étaient logées et avaient fait occuper l'étage inférieur par des animaux. Au retour des Récollets en 1670, leur

monastère n'était donc plus qu'un amas de ruines. Comme il leur fallait nécessairement se loger, ils construisirent immédiatement un édifice qui servit de chapelle et de maison, et où Mgr de Laval voulut bien célébrer la première messe, le 4 octobre 1670.

Mais ce bâtiment n'était que temporaire, et le 22 juin 1671, l'intendant Talon posait la première pierre de la nouvelle église (église actuelle), dont la bénédiction fut faite en 1673.

Le local étant trop restreint pour augmenter le personnel, le comte de Frontenac fit élever à ses frais, en 1678, une aile de 60 pie ds de long sur 21 de large; cette aile se prolongeait vers l'ouest et semblait ne faire avec l'église qu'un seul corps de logis. Il la fit diviser convenablement pour des religieux, et se réserva un appartement au premier étage, « où il se retirait pour faire des retraites de dix à quinze jours à chacune des cinq grandes fêtes. » Au second étage, il y avait un dortoir, un chœur et neuf cellules.

La même année (1678), les Récollets ajoutèrent à leur église une chapelle en rond-point, à l'endroit où se trouve maintenant le chœur des religieuses; elle était dédiée à Notre-Dame de Pitié, tandis qu'une autre, en face de celle-ci, était consacrée à saint François d'Assise; ces deux chapelles ont été supprimées en 1796.

En 1679, ils commencèrent à construire un autre corps de logis au nord-est; il y eût là, au premier étage, réfectoire, cuisine et dépense; au second, un grand chœur et un dortoir de 21 cellules. On fit aussi quelques changements à l'aile construite par le comte de Frontenac, et il s'y trouva assez d'espace pour une grande sacristie et une salle de chapitre.

1692-1693

Tel était le couvent de Notre-Dame des Anges lorsque les Récollets firent, en 1692, avec Mgr de Saint-Vallier, un arrangement par lequel ils lui cédèrent tout leur établissement, pour en faire un hôpital-général, destiné « aux pauvres mendiants, valides et invalides, de l'un et de l'autre sexe. » Les compensations données aux Récollets par Mgr de Saint-Vallier pour le monastère, ses dépendances et un terrain de 106 arpents étaient les suivantes : 16,000 livres du pays; 1,600 livres de rente annuelle pendant cinq ans; la permission d'aller s'établir à la Haute-Ville de Québec; et la cession d'un arpent de terrain situé près du petit hospice que ces religieux possédaient, au bout de la place d'armes, vis-à-vis du château.

Le nouvel hôpital où Mgr de Saint-Vallier avait d'abord appelé les Sœurs de la Congrégation (30 octobre 1692), fut confié ensuite aux religieuses de la miséricorde de Jésus de l'Hôtel-Dieu de Québec, qui en prirent possession, il y a 200 ans, le 1 avril 1693. Jusqu'en 1699, les deux communautés restèrent sous la direction de la même supérieure ; mais certains inconvénients assez graves firent bientôt comprendre l'à-propos de donner à la communauté cadette une indépendance absolue de l'ainée.

1693-1893

Voyons maintenant les transformations de l'ancienne résidence des Récollets et la place qu'elle occupe dans l'immense monastère actuel de l'Hôpital-Général.

La chapelle, construite il y a plus de deux siècles, subsiste encore tout entière ; c'est celle où se font les offices publics de l'Hôpital.

L'aile du comte de Frontenac a servi d'abord de salle de communauté, de salle de chapitre aux religieuses, elle sert maintenant, ainsi que l'ancien chœur des Récollets qui se trouve au-dessus de la sacristie actuelle et la chambre du comte de Frontenac, aux usages de la sacristie : on l'appelle encore le petit chapitre.

Les cellules des Récollets ont disparu en 1845 ; on en a fait une infirmerie pour les vieilles femmes pauvres : c'est la salle de Notre-Dame des Victoires.

En 1711 et 1712, on construisit par ordre de Mgr de Saint-Vallier et à ses frais, deux ailes, l'une au nord-est, faisant angle avec le bâtiment des Récollets, l'autre vers l'église et qui empiète même sur le pignon de cette église.

En 1715, les religieuses de l'Hôpital admirent les femmes repenties et les aliénés, et en 1725, elles ouvrirent un pensionnat pour les jeunes filles, fermé depuis 1868.

La même année (1725), Mgr de Saint-Vallier fit construire une petite chapelle dédiée au saint Cœur de Marie, contigue alors à son appartement, c'est-à-dire au réfectoire actuel du chapelain ; maintenant elle est contigue au chœur des religieuses, depuis 1796, époque où l'on fit disparaître les deux petites chapelles latérales de Notre-Dame de Pitié et de saint François d'Assise, pour agrandir le chœur de l'église, et placer la chaire actuelle.

En 1726, on construisit le chœur actuel des religieuses à la place de la chapelle en rond-point des Récollets.

En 1736, la communauté fit bâtir une aile de 120 pieds, faisant

suite au bâtiment du comte de Frontenac, et en 1843, cette aile fut prolongée de 150 pieds.

Les aliénés étaient logés dans un grand édifice en face de l'hôpital, au nord du cimetière, et furent tous transférés en 1845, à l'asile de Beauport.

Les besoins du pensionnat exigèrent aussi qu'on exhaussât, en 1850, tous les anciens bâtiments, à l'exception de celui qu'on avait construit en 1843.

Enfin, en 1859, afin d'avoir un local plus vaste pour les pauvres, on construisit au nord de l'hôpital une aile de 80 pieds ; c'est celle où se trouvent maintenant les chambres destinées aux prêtres malades. Il s'y trouve un modeste oratoire où ces prêtres peuvent dire la messe, et où le Saint-Sacrement peut être conservé en vertu d'un indult.

Jusqu'à la date du 18 septembre 1721, l'Hôpital-Général et ses dépendances étaient compris dans les limites de la paroisse de Notre-Dame de Québec ; depuis cette époque, l'église de Notre-Dame des Anges, l'Hôpital et les terres circonvoisines forment une paroisse distincte et indépendante.

« Mes filles, oubliez-moi après ma mort mais n'oubliez-pas mes pauvres, » répétait souvent Mgr de Saint-Vallir à ses collaboratrices. Les religieuses de l'Hôpital-Général de Québec ont fait mieux que suivre cette recommandation à la lettre.

Elles ont confondu dans un même amour leur fondateur et ses pauvres ; et n'ont oublié ni le bienfaiteur pour lequel elles ne cessent de prier, ni les malheureux qui, au nombre de 168, vivent annuellement sous ce toit béni.

Théologie populaire

Le péché de nos premiers parents a-t-il obscurci notre intelligence et affaibli notre volonté ?

Oui, le péché de nos premiers parents a obscurci notre intelligence et affaibli notre volonté, en nous donnant une inclination au mal.

Adam, sans avoir étudié, possédait une somme de connaissances bien supérieure à celle que les hommes les plus intelligents peuvent maintenant acquérir après de longues années de travail et d'application. Avant sa chute il voyait les choses clairement et les comprenait parfaitement ; mais après son péché

l'étude lui devint nécessaire pour apprendre quelque chose, comme elle l'est pour nous.

Avant sa chute Adam pouvait aussi résister facilement aux tentations, car sa volonté était forte. Nous péchons, comme on le sait, par la volonté ; et à moins de vouloir faire le mal nous ne commettons aucun péché. Ainsi par exemple, si nous sommes absolument forcés par d'autres de faire quelque chose de mal, si nous sommes violentés d'une manière irrésistible, nous sommes exempts de toute faute aussi longtemps que notre volonté proteste contre cette action.

Si on force quelqu'un de manger de la viande un jour d'abstinence, il n'a rien à se reprocher parcequ'il n'a pas donné de consentement. Par conséquent, chaque fois que nous péchons, c'est parce que la volonté a consenti à la tentation. Après le péché d'Adam sa volonté est devenue plus faible et moins capable de résister à la tentation ; et comme nous sommes participants de son malheur, nous éprouvons de grandes difficultés à surmonter les inclinations au mal. Cependant, quelque violente ou prolongée que puisse être la tentation, nous pouvons toujours lui résister victorieusement ; car Dieu nous donne la grâce suffisante pour la repousser. Si quelqu'un prétendait s'excuser, lorsqu'il pêche, en disant qu'il lui a été impossible de résister, il mentirait à la vérité.

Puisque le péché d'Adam a eu pour effet de nous donner une forte inclination au mal, nous devons être constamment en garde contre cette inclination. Notre Seigneur a prévenu ses Apôtres qu'ils devaient veiller et prier afin de ne pas succomber à la tentation ; nous avertissant par là, nous aussi, que, outre la prière contre nos ennemis spirituels, nous devons avoir l'œil ouvert sur leurs ruses et nous tenir toujours prêts à repousser leurs attaques.

Comment appelle-t-on le péché dont les hommes naissent coupables ?

On l'appelle péché originel, parce que nous naissons tous avec cette tache sur notre âme.

Ce péché, à la commission duquel nous n'avons participé en rien, consiste pour nous dans la privation de la justice et de la grâce que nos premiers parents ont perdues par leur propre faute ; et on l'appelle originel parce qu'il est transmis avec la vie à tous leurs descendants.

La sainte Vierge seule par les mérites de son divin Fils, a été préservée de la tache originelle, et ce privilège est appelé sa Conception Immaculée. La sainte Vierge devant être la Mère du Fils de

Dieu, il ne convenait pas qu'elle fût même un seul instant, sous la puissance du démon. Or, si la sainte Vierge était née avec la tache originelle, elle aurait été pendant ce temps l'esclave du démon. Tout ce qui est une disgrâce pour la mère est aussi une disgrâce pour le fils ; c'est pourquoi Notre Seigneur a voulu que sa Mère fut exempte de la tache originelle. Elle est la seule créature humaine qui jouisse du grand privilège d'avoir été conçue et mise au monde par sa mère, sans la moindre tache sur son âme, et par conséquent sans le péché originel.

Notre Seigneur Jésus-Christ est venu sur la terre pour mettre fin au pouvoir que le démon exerçait sur les hommes depuis la chute d'Adam. Il a accompli l'œuvre de la Rédemption du genre humain en lui méritant la grâce et en lui donnant les secours spirituels nécessaires pour terrasser le démon. Comme sa sainte Mère n'a jamais été sous la puissance du démon, elle est, après Dieu, son plus redoutable adversaire, et elle aide à résister à ses attaques quand nous lui demandons son secours. Ne manquons donc jamais, quand survient la tentation, d'invoquer notre sainte Mère ; elle nous entendra, nous aidera et priera Dieu pour nous.

Les conséquences du péché originel sur notre intelligence et notre volonté restent-elles en nous, après que le péché originel a été effacé par le baptême ?

Oui, l'obscurcissement de notre intelligence et l'affaiblissement de notre volonté restent, même après que le péché originel a été effacé par le baptême.

Ceci est un fait que chacun peut constater lui-même, et qui n'a pas besoin de démonstration.

Mgr J. Rademacher, évêque de Nashville

S. G. Mgr Joseph Redamacher, évêque de Nashville, est né dans la petite ville de Westphalie, Michigan, le 3 décembre 1840. Il a fait son cours classique au collège de Saint-Vincent, Pensylvanie, dirigé par les Bénédictins ; ses études théologiques au Séminaire de Saint-Michel de Pittsburg ; et il a été ordonné prêtre par l'évêque de Fort Wayne, le 23 août 1863.

Mgr Rademacher a exercé le saint ministère dans le diocèse de Fort Wayne pendant vingt ans ; et il était curé de la paroisse de Sainte-Marie, Lafayette, lorsqu'il a été appelé au siège épis-

copal du diocèse de Nashville, Tennessee. On dit que, lors de son départ, on pouvait voir à chaque mille, sur un certain parcours du chemin qu'il devait suivre, des inscriptions portant en grosses lettres les mots suivants : « Renvoyez-nous Rademacher ».

Il a reçu la consécration épiscopale dans la cathédrale de Nashville, le 24 juin 1883, des mains de son prédécesseur, l'archevêque actuel de Chicago.

Il y aura seulement dix ans en août prochain qu'il est évêque de Nashville, et cependant le nombre des églises, des missions, des écoles et des hospices a été augmenté notablement. Il n'a négligé qu'une seule chose, la résidence épiscopale, pour laquelle il n'a pas encore voulu dépenser un sou.

Le diocèse de Nashville, en voie de devenir un des plus importants des Etats-Unis, a été érigé en 1838, et comprend tout l'Etat du Tennessee. Son premier évêque a été Mgr R.-P. Miles, de 1838 à 1859 ; le second, Mgr J. Whelan, de 1859 à 1863 ; le troisième, Mgr Feehan, aujourd'hui archevêque de Chicago, de 1865 à 1880. Il compte 16 prêtres séculiers, 14 réguliers, 38 églises, 10 chapelles, 40 stations, 1 collège, 5 académies, 3 ou quatre hospices, 20 écoles paroissiales, fréquentées par près de 3,000 enfants, 2 écoles pour les noirs, sous la direction de religieuses, et une population catholique d'environ 18,000 âmes.

Leçons de sagesse

Paroles rapportées sont envenimées.

Chose promise, chose due.

Le mari doit gagner, la femme doit épargner.

La femme fait et défait la maison.

Qui s'endette s'appauvrit ; qui s'acquitte s'enrichit.

Le suffrage universel

Le prince Kropotkine, un fameux anarchiste, comme l'on sait, vient de publier une lettre dans laquelle il dit que le suffrage universel est : 1° Le gouvernement des minorités ; 2° le règne des nullités et des médiocrités, et l'apprécie comme suit : « une peau d'âne vide et sonore, ne renfermant que des sons sous les coups de ceux qui veulent la faire parler. »

BIBLIOGRAPHIE

Mois du Sacré-Cœur à l'usage des âmes pieuses des communautés et des paroisses, par le Chanoine BOUNES. 1 vol. in-18 de 220 pages. Prix : 1,50; franco par la poste : 1,75. (1)

Voici un ouvrage dont les pieuses considérations, et les exemples bien choisis, sont nouveaux, dont tout est entièrement rajeuni.

A travers ces suaves contemplations, on voit briller en quelque sorte quelques rayons de la figure éblouissante du divin Sauveur, soit au mont Thabor, soit à la Cène, soit dans ses ineffables révélations à la bienheureuse Marguerite-Marie.

L'ouvrage a mérité l'éloge de la Revue des Pères Jésuites, les *Etudes religieuses* : L'auteur, dit cette publication, prenant pour sujet « la vie du Sauveur », nous fait contempler ses célestes vertus, en particulier son amour infini pour les hommes. Chaque méditation courte, pieuse, est suivie d'un trait historique ou légendaire et se termine par une prière. »

A travers le monde des nouvelles

Québec. — Les Quarante-Heures auront lieu à l'Hôpital-Général, le 21 ; à Saint-Malachie, le 22 ; à Saint-Jean Chrysostôme, le 23 ; au couvent de Bellevue, le 25 ; à Saint-Désiré, le 27. — Mgr Tanguay a célébré, mardi dernier, au séminaire de Québec, ses noces d'or sacerdotales.

Trois-Rivières. — S. G. Mgr l'Evêque des Trois-Rivières doit commencer sa visite pastorale le 25 mai, et visitera, cette année les comtés de Maskinongé et de Saint Maurice. Il quittera les Trois-Rivières le 25 mai après-midi, et sera à Sainte-Madeleine du Cap, du 25 au 27 ; à la Pointe-du-Lac, du 28 au 30 ; à Yamachiche, du 30 mai au 1^{er} juin ; à Saint-Sévère, du 1^{er} au 2 ; à Saint-Léon, du 2 au 4 ; à Sainte-Ursule, du 4 au 6 ; à Louiseville, du 8 au 10 ; à Maskinongé, du 10 au 12 ; à Saint-Justin, du 12 au 14 ; à Saint-Didace du 14 au 16 ; à Saint-Alexis, du 16 au 18 ; à Saint-Paul, du 18 au 20 ; aux Forges, le 25 ; à Saint-Etienne, du 25 au 27 ; à Savenegon, du 27 au 29 ; à Saint-Mathieu du 29 au 30 ; à Saint-Elie, du 30 juin au 1^{er} juillet ; à Saint-Barnabé, du 1^{er} au 3. — Les amis du curé de Sainte-Angele, M. V. Carufel, qui est donné par le « Répertoire du clergé » comme mort et enterré, apprendront avec plaisir qu'il est encore plein de vie et de santé.

(1) A Paris, en vente chez M. Téqui, 33 rue du Cherche-Midi, et à Québec, chez M. Chapéron, rue de la Fabrique.